

Appel à projet

Résidence d'artiste 2021-2022

« Les enjeux de la désinformation »

Une résidence au sein de l'unité de recherche
Pratiques et ressources de l'information et des médiations (PRIM)

Toutes disciplines artistiques

Composition du dossier

- **Une lettre d'intention** expliquant notamment le projet artistique, les motivations et l'adéquation avec l'unité de recherche
- Un **Curriculum Vitae** de l'artiste ou du collectif
- Un **dossier artistique** présentant les réalisations représentatives de la démarche artistique et du parcours artistique

Ce dossier est à envoyer avant le 3 mai 2021 à midi

Uniquement par mail en format .pdf

Poids maximum du dossier : 15 Mo

à cecile.thomas@univ-tours.fr

Renseignement

Cécile Thomas

06.27.54.54.17

cecile.thomas@univ-tours.fr

Service culturel de l'Université de Tours

3 rue des Tanneurs

37000 Tours

L'Université de Tours et les résidences d'artistes

Pluridisciplinaire (Arts et Sciences Humaines, Droit, Économie, Gestion, Lettres et Langues, Santé, Sciences et Techniques, 2 IUT, 1 école d'ingénieurs), l'Université est située au cœur de Tours mais aussi à Blois. Elle accueille plus de **30 000 étudiants**. Avec ses 36 unités de recherche, elle est la **première institution de recherche publique en région Centre-Val de Loire**.

Elle se distingue par la richesse de son offre culturelle, avec une salle de spectacles de près de 600 places et un Passeport Culturel Étudiant donnant accès à plus de 80 structures culturelles de l'agglomération de Tours et de Blois à des tarifs privilégiés.

L'Université de Tours, à travers son service culturel et avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Centre-Val de Loire, **accueille depuis 2002 des artistes en résidence dans tous les domaines disciplinaires**. Ces résidences placent au cœur de la vie universitaire **un artiste ou un collectif d'artistes**, qui va à la rencontre des membres d'une unité de recherche, et plus largement de tous les étudiants, enseignants et personnels de l'université autour d'un projet de création déployé sur les campus.

Comme le rappelle la convention cadre « Université, lieu de culture » signée en juin 2013 entre le ministère de la Culture et de la Communication, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et la Conférence des Présidents d'Universités, **« la résidence d'artiste est la modalité privilégiée de la présence artistique à l'université, de la sensibilisation à la notion de projet et de création artistique »**. Le temps de la résidence permet à l'artiste de se nourrir de la recherche et des savoir-faire universitaires pour enrichir sa création et à la communauté universitaire de participer à la genèse et à la création ou co-création d'une œuvre ou d'un projet artistique qui entre en résonance avec le milieu académique.

Présentation de l'unité de recherche d'accueil

L'unité de recherche Prim, Pratiques et ressources de l'information et des médiations (EA 7503), est une unité de recherche en **sciences de l'information et de la communication** de l'université de Tours qui développe des recherches sur les médiations informationnelles et communicationnelles, en s'intéressant à la fois aux acteurs, aux processus et aux dispositifs comme aux productions réalisées. Depuis 2016, l'unité mène des recherches structurées autour de deux grands thèmes :

- « Pratiques et identités professionnelles des acteurs de l'information et de la communication » : ce thème de recherche regroupe à la fois des **travaux sur les médias** (radio, TV), **le journalisme** et ses pratiques (notamment le *fact-checking*), et sur la production de l'information professionnelle (bibliothèques, musées...);
- « Médiations numériques & médiatisation » : ce second thème de recherche rassemble des travaux sur les **médiations numériques** (sites web, applications, plateformes, réseaux sociaux numériques) et les processus de **médiatisation** aux prises avec des phénomènes sociaux (culturels, culinaires, patrimoniaux et religieux, notamment).

Ces orientations donnent lieu à des enquêtes portant sur les transformations informationnelles et communicationnelles induites par des méta-dispositifs numériques industriels (modalités éditoriales du moteur de recherche Google, acteurs de la plateforme de vidéos Youtube), sur la médiation du patrimoine architectural et mobilier, du religieux, sur la radio numérique ou la circulation du faux en ligne... Un projet de recherche, soutenu par l'Agence nationale de la recherche (ANR), porte sur la **« Vérification de l'information sur internet, dans le journalisme et l'espace public »** (Vijie). Il s'intéresse notamment au **fact-checking**, à la production, à la circulation et aux marqueurs du « faux » en ligne, mais aussi à ce que les « usagers » de l'information, ses publics, font d'une information rectifiée, à savoir s'ils l'accueillent ou non (voir : anr.fr/fr/actualites-de-lanr/details/news/fausses-informations-en-ligne-pratiques-acteurs-cles-et-limites-de-la-verification-a-letude-dans/).

Les perspectives de recherche de Prim, menées en sciences de l'information et de la communication, mobilisent à la fois des études socio-professionnelles, des approches socio-économiques, en termes d'industries culturelles, sociologiques et de genre, des analyses info-documentaires et sémiologiques des productions. L'unité revendique ce croisement et cette conjonction de méthodes comme une spécificité de sa recherche. Il s'agit de s'intéresser autant aux « contenus » qu'aux usagers et aux acteurs, à leurs théorisations propres et aux dispositifs et cadres de production, dans une attention portée à la dimension politique et sociale de ces médiations.

prim.hypotheses.org

Le cadre de la résidence et du projet artistique

L'unité de recherche Prim travaille dans les locaux du site Jean Luthier de l'IUT de Tours, situé au Nord de Tours, au sein du département Information-Communication, qui comprend les filières information numérique et communication des organisations et accueille un master journalisme développé par l'École publique de journalisme de Tours (EPJT epjt.fr/).

À un environnement de travail relativement classique (salles de classe et salles informatique notamment), s'ajoutent des **équipements professionnels médiatiques spécifiques** : salle de presse, salles de rédaction multimédia, **studio de télévision, studios radio**, magasin d'emprunt de **matériels audiovisuels**, logiciels professionnels, etc.

La formation la plus directement associée à ce projet d'accueil d'un artiste en résidence est le **master de journalisme de l'université de Tours** (École publique de journalisme de Tours – EPJT), porté par l'UFR de Lettres & Langues et opéré par l'IUT de Tours. D'autres formations du département Information-Communication de l'IUT de Tours pourront également être associées à la résidence, comme la licence professionnelle de communication institutionnelle ou la licence professionnelle de *Data management*. Les étudiants du département information-communication, dans lequel enseignent les membres de l'unité de recherche Prim, travaillent en effet sur des data-visualisations, de la production de communication (graphique, photo, vidéo..., notamment) et des productions médiatiques (radio, TV, numérique, presse). Des dimensions archivistiques ou communicationnelles sont aussi potentiellement à envisager dans ce projet. Les formations du département Carrières sociales de l'IUT de Tours sont également possiblement concernées par ce projet.

Envies et attentes de l'unité de recherche

Le faux semble envahissant, et certains s'efforcent de le traquer, de le rectifier, pour produire une information « juste » et sûre. D'aucuns soupçonnent l'existence de pratiques actives de désinformation, qu'elles touchent des questions politiques, sociales, économiques, culturelles, religieuses... Journalisme et médias, vigies endurcies postées sur internet tentent de déjouer ce jeu du faux souvent volontaire, mais d'intentionnalité parfois moins évidente. L'unité de recherche Prim travaille notamment, depuis plusieurs années, sur les dispositifs de vérification de l'information dans les médias et sur internet, sur ses enjeux politiques et sociaux, en lien avec l'École publique de journalisme de Tours (EPJT) et les formations qu'elle anime.

L'unité de recherche serait par conséquent heureuses d'accueillir un.e artiste qui, quel que soit son support de création (arts numériques, vidéo, théâtre, écriture, danse et chorégraphie, création musicale, arts plastiques, photographie, peinture...), l'interroge dans ses pratiques de recherche sur la désinformation et la fasse évoluer dans ses conceptions, pratiques et résultats, dans une démarche de co-action art et recherche, inédite pour l'unité.

Apprendre à repérer le faux, mettre en doute l'information, mesurer les effets de la désorientation, s'engager dans un programme actif de dérivation (ou menant à une dérive) pourraient être les actions, parmi d'autres, d'un tel projet artistique, au sein d'une équipe très ouverte à la créativité, sous toutes ses formes. Un tel travail artistique pourrait questionner la forme prise par une donnée prétendant à l'information, entre illusion et abus du regardeur, spectateur ou lecteur, ou le rôle de l'image et du document-preuve dans la désinformation. La désinformation peut jouer également des croyances et de l'émotion, que l'art sait mettre en jeu et en visibilité, et déjouer.

La question de la désinformation et du faux touche en effet la forme que prend (c'est sa nature même) l'information. Un travail esthétique sur un univers perceptif, ou un travail sur l'écriture, la mise en scène et le récit, pourraient également ici interroger le désir de vérité et l'irruption de la falsification dans notre rapport au monde. La désinformation peut être également questionnée dans sa dimension de contamination, et sa portée politique. Entrent en jeu ici à la fois la sphère du « monde numérique » de l'information, mais aussi le relais médiatique, souvent questionné par l'art contemporain, dans ses formes artefactuelles (télévision, radio, ordinateur...) ou dans ses programmes.

L'artiste, comme celui qui n'informe pas, a donc un rôle à jouer pour nous faire saisir ce qui nous désinforme et nous désoriente. L'art nous déroutera ici de façon heuristique, car il est invérifiable.

NB : L'unité de recherche et l'université de Tours attestent que ce document ne contient aucune fausse information (le jeu commencera plus tard.)

Qu'est-ce qu'une résidence d'artiste à l'université de Tours ?

La présence d'un artiste au sein de la communauté universitaire et plus particulièrement au sein d'une unité de recherche permet à chacun d'interroger sa pratique à travers le regard de l'autre. L'artiste, en interrogeant les chercheurs sur leurs sujets de recherche insuffle un nouveau point de vue, un nouvel angle de perception du sujet de recherche quitte parfois à bousculer des certitudes. Également, les chercheurs nourrissent la réflexion de l'artiste et questionnent sa pratique en influençant le processus de création. Il en va de même pour les différents groupes d'étudiants ou personnels associés sur des temps de la résidence. D'un côté comme de l'autre, ce sont les interactions qui nourrissent le projet et parfois le font bifurquer pour aller là où personne ne l'attendait...

Les résidences d'artistes à l'université de Tours sont toutes différentes, il y a néanmoins plusieurs constantes :

- La résidence s'étend **de 4 à 8 mois (entre septembre et juin)**, l'artiste est présent.e à Tours, en fonction de son projet, à hauteur d'une semaine par mois environ.
- L'artiste est accueilli.e au sein d'une unité de recherche. Il ou elle doit pouvoir s'immerger dans l'unité de recherche, soit physiquement dans un lieu ou plusieurs lieux dédiés ou partagés, soit grâce à des réunions, moments d'échanges, temps de travail réguliers avec des chercheurs impliqués.
- L'artiste doit pouvoir animer (seul.e ou en tandem avec les chercheurs associés) plusieurs **ateliers de pratique artistique**, des rencontres avec les étudiants, des interventions, formelles et informelles et des formes d'interaction avec la communauté universitaire, plus généralement, et avec le grand public. Au moins un atelier sera ouvert à tous les étudiants de l'Université, d'autres pourront être proposés à des publics plus spécialisés qu'il s'agisse d'étudiants, de doctorants, de personnels ou d'enseignants-chercheurs.
- La résidence donne lieu à la **création d'une œuvre personnelle** de l'artiste dont l'exploitation est cédée à l'Université selon des modalités détaillées dans la convention établie entre les deux parties. Une ou plusieurs œuvres sont également co-crées avec les chercheurs et/ou les étudiants dont les droits de reproduction et de représentation sont cédés par l'artiste à l'Université.
- La résidence doit donner lieu à une mise en visibilité des interactions et des productions issues du dialogue. Cela passe par la **production d'un objet-trace** par l'artiste et par une forme de restitution libre, co-construite entre l'unité de recherche, le service culturel et l'artiste (livret, exposition, film de présentation... ou toute autre forme pouvant être montrée ou diffusée au sein de l'université et auprès des partenaires extérieurs de l'université de Tours : collectivités, structures culturelles...). Toute autre forme de communication et diffusion supplémentaire peut par ailleurs être envisagée : posters, blogs, vidéos, émissions de radio, suivi via les réseaux sociaux, fête de la science...

Les demandes suivantes sont soumises à l'artiste :

- L'artiste peut être associé.e à un événement spécifique organisé par l'unité de recherche lui permettant de s'imprégner des thématiques scientifiques abordées par le labo (colloque, journée d'étude, communication, exposition, campagne de terrain...);
- enfin, pour permettre à l'artiste de s'immerger pleinement dans le tissu culturel de la ville et du territoire, le service culturel veillera à associer les partenaires culturels locaux les plus adaptés (collectivités locales, structures culturelles : centre d'art, de chorégraphie, d'art dramatique, musées...).

Modalités pratiques : choix de l'artiste accueilli en résidence et budget

Fort de son expérience de plusieurs années, le service culturel de l'université aide à la construction du projet entre les chercheurs associés et l'artiste, pilote son lancement, assure le suivi de la résidence et participe activement à l'accueil de l'artiste et à la production du projet, la communication, le lien avec les structures culturelles du territoire et initie les manières d'impliquer les étudiants.

Construction du projet entre le l'unité de recherche et l'artiste

Accompagnés par le service culturel, l'artiste et l'unité de recherche conçoivent ensemble les interactions et les réalisations de la résidence, dans leur organisation et dans leurs modalités. Ils établissent ensemble un programme prévisionnel avant l'été, le service culturel aide à la programmation des ateliers à destination des étudiants. Une programmation complémentaire est établie au fil de l'eau, pendant le déroulement de la résidence.

Critères et processus de sélection des artistes

Suite à l'appel à projets pour les artistes, le comité classe les artistes en fonction des critères suivants :

- capacité à s'emparer du sujet proposé par l'unité de recherche : compréhension, discussion, rebonds proposés, opportunités d'interaction avec l'unité de recherche ;
- originalité de la proposition de résidence et de l'œuvre pressentie ;
- diversité des interventions proposées en fonction des publics : proposition vis-à-vis des étudiants (niveaux, formations), des personnels (tous sites confondus), des membres de l'unité de recherche ;
- adéquation avec les attentes de l'unité de recherche : écho aux propositions, capacités d'initiatives, modalités d'interpellation des chercheurs ;

- complémentarité de la proposition avec les dynamiques culturelles locales, intégration dans le tissu territorial ;
- disponibilité de l'artiste sur les temps universitaires ;
- expériences d'encadrement d'ateliers de pratiques artistiques.

Comité de sélection de l'artiste pour la résidence

Le comité de sélection est constitué par :

- Le directeur de l'unité de recherche Prim et le porteur du projet de la résidence ;
- Les vice-présidentes chargées de la vie de campus et de la culture, de la Recherche, des partenariats avec la société civile et le monde économique ;
- Les directrices des services culturel et de la recherche, la chargée des résidences d'artiste ;
- Deux représentant.e.s du conseil culturel dont un.e étudiant.e ;
- Deux représentant.e.s des partenaires culturels locaux ;
- Un.e représentant.e de la DRAC.

Suivi et financement de la résidence d'artiste

Le service culturel gère, en lien étroit avec l'unité de recherche et l'artiste, le calendrier et le budget de la résidence. Il suit les réalisations, accompagne le montage des ateliers à destination des étudiants et du grand public et participe à la définition de l'œuvre trace.

Le budget global, déterminé en fonction des besoins et des modalités d'accueil est plafonné à 30 000 €. Il couvre notamment une bourse de création pour l'artiste, la production des œuvres, les déplacements, l'hébergement, l'objet trace de la résidence, les supports de communication...

Le budget est soutenu par l'unité de recherche sous des formes diverses et notamment en tenant compte du temps investi par les chercheurs, de la mise à disposition de locaux de recherche, de l'organisation de manifestations, etc.

Un lieu de travail adapté sera mis à disposition selon les besoins du projet et en fonction des possibilités de l'Université.

Le temps de la résidence peut varier de 4 à 8 mois selon le projet. Le budget alloué à cette résidence couvre :

- Une bourse de résidence d'un montant maximum de **1 500 € bruts par mois** versée à l'artiste ou au collectif d'artistes par le service culturel de l'Université. Elle comprend, outre le soutien à son travail de création personnelle et partagée, des interventions dans les cursus universitaires, les différents ateliers de pratiques artistiques, la participation aux différentes manifestations ou actions de valorisations mises en place pour la résidence ;
- Les frais de transport ainsi que l'hébergement et les repas du ou des artistes dans la limite de **5 000 € TTC**. Si ces frais sont réduits, cette ligne budgétaire permettra d'augmenter la part de la production ou des actions à destination de la communauté universitaire ;
- La production des œuvres élaborées dans le cadre de la résidence pour un montant maximum de **6 000 € TTC** ;
- La création d'un objet trace imaginé et conçu par l'artiste pour valoriser la résidence pour un montant maximum de **3 000 € TTC** ;
- La communication interne et externe, les frais de régie, l'accueil d'artistes invités, les frais de transport des étudiants en cas de longs trajets etc. seront pris en charge par le service culturel dans la limite du budget global imparti à la résidence.

Des colloques, journées d'études, publications et autres manifestations scientifiques peuvent être organisés mais ne sont pas pris en charge par le budget de la résidence.

Calendrier

- 30 mars : ouverture de l'appel à projets
- 3 mai : clôture de l'appel à projets
- 4 au 12 mai : 1^{er} examen des projets
- 18 mai : jury de sélection
- 1^{er} et 2 juin : rencontres avec les artistes retenus lors du 1^{er} examen
- 4 juin : annonce du projet retenu
- Avant le 30 juin : ajustement du projet avec l'artiste, l'unité de recherche et le service culturel.
- Avant le 2 juillet : bouclage de la plaquette de la saison culturelle de l'Université